



Superficie minimale pour se garer en créneau

Par **eozen**, le 14/12/2015 à 13:54

Bonjour,

Les places de stationnements sont souvent délimitées selon certaines normes je suppose.

Par contre, pour s'y garer, y-a-t-il des normes également?

Ainsi, il doit y avoir une distance normée entre deux lignes de parkings, comme dans les parkings souterrains par exemple.

Mais pour se garer en créneau, y-a-t-il des normes?

En effet, il faut en principe un emplacement libre à l'avant du parking pour pouvoir reculer, comme on me l'a appris, puis un emplacement libre pour le rayon de braquage.

Sont-ils normés à minima?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Lag0**, le 14/12/2015 à 16:26

Bonjour,

Une place de parking standard, c'est 2m50 par 5m.

Par **le semaphore**, le 14/12/2015 à 18:40

[citation]Superficie minimale pour se garer en créneau[/citation]

Bonjour

La superficie ne vous donnera aucune information sur votre problème de conduite .